

L'EUROPE EN FRANCE

LE MENSUEL DE LA REPRÉSENTATION EN FRANCE DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

SOMMAIRE

1/3 ACTUALITÉ

Aides : le Fonds d'ajustement à la mondialisation arrive en France

4/6 L'EUROPE ET VOUS

L'Union européenne au service des quartiers défavorisés

7 L'EUROPE EN PRATIQUE

8 L'EUROPÉEN DU MOIS

Benita Ferrero-Waldner, commissaire européenne chargée des Relations extérieures



Actualité

► INSTITUTIONS

Les priorités de la présidence portugaise

Présidant le Conseil de l'Union européenne depuis le 1^{er} juillet dernier et jusqu'au 31 décembre 2007, dans le cadre de la présidence tournante de l'UE, le Portugal fait face à ce qui constitue, d'après son Premier ministre, José Socrates, son « principal défi » : la rédaction du traité simplifié. Une attention particulière est également portée à l'exécution de la stratégie de Lisbonne. Adopté en 2000, ce plan d'action a pour objectif de faire de l'économie européenne la plus compétitive au monde d'ici à 2010. Autres dossiers prioritaires : les migrations et la politique extérieure de l'UE. La présidence de l'Union reviendra ensuite à la Slovaquie, au 1^{er} janvier 2008.

► RÉFORME

Le traité simplifié relance l'Europe

Réunie depuis le 23 juillet dernier, la Conférence intergouvernementale doit formaliser un traité simplifié d'ici à l'automne, conformément au mandat détaillé, approuvé par le Conseil européen.

L'accord auquel sont parvenus les 27 chefs d'État et de gouvernement européens, le 22 juin dernier, a ouvert de nouvelles perspectives pour l'Europe institutionnelle. Il revient désormais à la Conférence intergouvernementale (CIG), réunie depuis le 23 juillet, de rédiger le texte définitif. Le texte soumis à la CIG reprend bon nombre des avancées institutionnelles du traité constitutionnel de 2002. Le concept de constitution est cependant abandonné au profit de l'appellation « traité modificatif » et les intitulés actuels des actes communautaires ne changeront pas (directive, règlement...). La création d'une présidence stable de l'Union européenne, remplaçant les présidences tournantes

actuelles, les modifications apportées à la composition et au fonctionnement de la Commission sont également largement actées. Le ministre des Affaires étrangères de l'Union européenne aura pour titre « haut représentant pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité », mais son rôle et ses pouvoirs demeurent inchangés. Afin de veiller au respect du principe de subsidiarité, les parlements nationaux auront davantage de temps pour se prononcer sur les projets de textes européens. La majorité qualifiée interviendra pour 51 domaines supplémentaires, dont la coopération judiciaire et policière, l'éducation et la politique économique.

■■■ suite p. 2

■ ■ ■ RÉFORME Le traité simplifié relance l'Europe

L'unanimité restera la règle pour la politique étrangère, la sécurité sociale, la fiscalité et la culture. En outre, la majorité qualifiée sera fondée sur le principe de la double majorité, qui prévoit l'adoption d'une décision lorsqu'elle a l'accord de 55 % des États membres représentant 65 % de la population européenne, et qui entrera en vigueur progressivement, à partir de 2014, à la demande de la Pologne.

Une concession a également été accordée au Royaume-Uni sur l'application de la Charte des droits fondamentaux. Cette

Charte ne figure plus *in extenso* dans les traités, mais une référence à son contenu et à sa force contraignante demeure – sauf pour le Royaume-Uni, pour qui elle conserve une valeur facultative.

La France a pour sa part obtenu l'ajout d'un nouveau protocole sur les services d'intérêt général et le retrait de la mention « concurrence libre et non faussée » dans les objectifs de l'Union. La rédaction des articles fait aujourd'hui l'objet de discussions au sein de la CIG. Les points posant problème seront discutés début septembre en vue de l'adoption d'un traité définitif au début de l'automne. Celui-ci devra ensuite être ratifié par les États en vue de son entrée progressive en application entre 2009 et 2014.

LE TRAITÉ SIMPLIFIÉ EN 9 DATES

29 mai et 1^{er} juin 2005 : référendums en France et aux Pays-Bas aboutissant au rejet du traité constitutionnel par les deux pays.

Mars 2007 : à l'occasion de l'anniversaire du traité de Rome, les Vingt-Sept adoptent la déclaration de Berlin, qui fixe pour objectif la sortie de l'impasse institutionnelle avant 2009.

22 juin 2007 : le Conseil européen, réuni par la présidence allemande, décide de relancer le processus institutionnel, s'accorde sur les grandes lignes d'un traité simplifié et donne mandat à la Conférence intergouvernementale (CIG) pour rédiger le traité modificatif.

23-24 juillet 2007 : début des travaux de la CIG sous la présidence portugaise, qui se poursuivront jusqu'en octobre.

18-19 octobre : réunion des chefs d'État et de gouvernement à Lisbonne pour signer le traité.

2008-2009 : ratification du traité par les 27 États membres.

Juin 2009 : élection du Parlement européen,

au suffrage universel.

2009 : entrée en vigueur du nouveau traité.

2014 : la règle de la double majorité devient progressivement opérationnelle : une décision doit être approuvée par 55 % des États membres, représentant 65 % de la population européenne, pour être entérinée.

LA COMMISSION AU JOUR LE JOUR

05/09/2007 RAPPORT SUR LES NANOTECHNOLOGIES



© Gili Babir / LookatSciences

Le premier rapport évaluant les progrès accomplis grâce à l'application du plan d'action 2005-2009 de la Commission sur les nanosciences et nanotechnologies doit être dévoilé à Bruxelles.

Adopté en 2004, ce plan d'action vise à développer ces nouveaux domaines scientifiques et les applications technologiques rendues possibles par les avancées de la recherche. Pour cela, il prévoit de nombreuses mesures, notamment pour faciliter les investissements en recherche et développement, améliorer les infrastructures existantes et mettre en place une coopération internationale.

12/09/2007 BILAN DE LA STRATÉGIE POUR LES RÉGIONS ULTRAPÉRIPHÉRIQUES

Danuta Hübner, commissaire européenne en charge de la Politique régionale, doit

présenter à Bruxelles le bilan de la mise en œuvre du partenariat renforcé pour les régions ultrapériphériques. Elle compte également revenir sur les mesures complémentaires qui doivent être déployées sur la période

13-14/09/2007 CONFÉRENCE SUR LA FLEXICURITÉ

Une conférence sur la flexicurité rassemblant les institutions européennes, les États membres, les partenaires sociaux et des universitaires est organisée à Lisbonne. Les participants examineront les adaptations possibles de leurs codes du travail respectifs, afin d'y introduire plus de flexibilité tout en conservant une certaine sécurité de l'emploi, et s'attelleront à la définition de principes communs de flexicurité.



© AFP

2007-2013. Adopté par la Commission en 2004, ce partenariat renforcé concerne sept régions, dont les quatre départements d'outre-mer français : la Guyane, la Guadeloupe, la Martinique et la Réunion.

19/09/2007 RAPPORT SUR LA COMPÉTITIVITÉ

La publication d'un nouveau rapport sur la compétitivité est attendue le 19 septembre. Ce document doit faire le point sur l'évolution de la productivité de la main-d'œuvre, des niveaux de vie et du marché de l'emploi en Europe. L'objectif est d'apporter une analyse solide et actualisée des principaux indicateurs économiques, accompagnée de recommandations, pour faciliter ensuite la prise de décision. La relance de la stratégie de Lisbonne place en effet l'économie et la compétitivité au centre des préoccupations des institutions européennes.

► AIDES

Le Fonds d'ajustement à la mondialisation arrive en France

Relancée à l'été 2005, l'idée d'un Fonds d'ajustement à la mondialisation destiné à réduire les effets des délocalisations a finalement abouti à sa création en décembre 2006. Il trouve aujourd'hui sa concrétisation, et les premières entreprises à en bénéficier sont françaises. Le 26 juin dernier, Bruxelles a en effet débloqué près de 4 millions d'euros destinés à deux entreprises sous-traitantes de l'industrie automobile. Cadence Innovation, sous-traitant de Renault, devrait recevoir 2,6 millions d'euros à répartir entre les 628 employés touchés par les mesures de reclassement. Sous-traitant de PSA, les ateliers Thomé-Génot devraient recevoir une aide de 1,3 million d'euros pour 267 licenciés.

15

C'EST LE NOMBRE

de pays que comptera de la zone euro à partir du 1^{er} janvier 2008. Chypre et Malte vont rejoindre les treize pays qui ont déjà adopté l'euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal et Slovaquie.

► ÉCONOMIE

Le président Barroso à l'université d'été du MEDEF

Centrée cette année sur le thème « Jouer le jeu », l'université d'été du MEDEF devait accueillir le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, pour une intervention conjointe avec Nicolas Sarkozy, le 30 août. D'autres personnalités européennes devaient intervenir, notamment Javier Solana, secrétaire général du Conseil de l'UE et haut représentant pour la Politique étrangère et de sécurité commune, ainsi que cinq membres de la Commission européenne : le vice-président Frattini, le vice-président Verheugen, les commissaires Peter Mandelson, Meglena Kuneva et Leonard Orban.

► VITICULTURE

Tirer le meilleur du vin

À fin d'aider le secteur vitivinicole communautaire à faire face à la concurrence des productions des Amériques, d'Australie et d'Afrique du Sud, la Commission européenne va prochainement adopter une proposition législative visant à réformer l'organisation commune du marché (OCM) du vin, l'Europe dépensant trop d'argent – autour d'un demi-milliard d'euros par an – pour des mesures d'évacuation, de stockage et de distillation des excédents de production. Ces fonds seraient plus utilement employés, estime la

Commission, à améliorer l'équilibre du marché, stimuler la qualité et promouvoir la vente des vins européens. Les viticulteurs de l'Union européenne font également face à une réglementation trop complexe en matière de pratiques de vinification et d'étiquetage, source de confusion chez le consommateur. La Commission ne plaide pas pour une réduction du budget annuel du secteur vitivinicole (environ 1,2 milliard d'euros), mais pour son utilisation plus rationnelle, destinée à promouvoir la qualité.



© DR

► PÊCHE

Anchois en péril

À la mi-juillet, la Commission européenne a confirmé qu'elle suivrait les recommandations du comité scientifique préconisant l'arrêt total de la pêche à l'anchois dans le golfe de Gascogne, au moins jusqu'en juillet 2008. La mobilisation des pêcheurs français des ports de l'Atlantique n'aura pas suffi, ni même l'implication du ministre de l'Agriculture et de la Pêche, Michel Barnier. En contrepartie, Bruxelles et Paris ont immédiatement annoncé un plan de soutien aux pêcheurs français d'anchois. La Commission a annoncé ensuite sa décision de relever le plafond des aides au secteur de la pêche à 30 000 euros par période



► La Commission a annoncé en juillet sa décision de relever les plafonds des aides au secteur de la pêche.

triennale et par bénéficiaire. Ces aides ne peuvent cependant pas servir à construire ou acheter des nouveaux navires, ni à accroître la capacité de la flotte du pays concerné.

► SPORT

Un quiz...

... pour la Coupe du monde de rugby et les 50 ans du traité de Rome. La France accueille pour la première fois la Coupe du monde de rugby, du 7 septembre au 20 octobre. La Représentation en France de la Commission européenne organise à cette occasion un quiz-concours sur l'Europe et le rugby. L'intérêt de la Commission pour le rugby ne s'arrête pas là : le président, José Manuel Barroso a prévu d'assister au match amical entre la France et le Portugal, le 2 septembre au Puy-en-Velay, avec à ses côtés le vice-président Jacques Barrot. Et vous, vous souhaitez « transformer l'essai » ? Rendez-vous sur :

► europa.eu/france

© Jan Van de Vel/Médiathèque Europa

L'Europe et vous

Le vaste effort de requalification des cités sensibles engagé par l'État a bénéficié d'un appui conséquent de l'Union européenne sur la période 2000-2006.



© Pattacini J-C/Urbanimages

L'UNION EUROPÉENNE AU SERVICE DES QUARTIERS DÉFAVORISÉS

50%

des citoyens français souhaiteraient que l'Union fasse sa priorité de la lutte contre la pauvreté

et l'exclusion! C'est du moins ce qui ressortait de l'Eurobaromètre sur l'état de l'opinion publique vis-à-vis de la construction européenne, publié le 20 décembre 2006. Où en est l'Europe aujourd'hui en la matière? Dans le

domaine de la pauvreté et de l'exclusion, les compétences demeurent pour l'essentiel nationales. L'Union européenne joue cependant un rôle important. En effet, l'Europe a été, tout au long de la période de programmation des fonds structurels 2000 à 2006, un des principaux soutiens de la politique de la ville et de la requalification des quartiers. Longtemps tournée en priorité vers les bassins industriels en reconversion et les zones rura-

les menacées de déclin, la politique régionale a en effet été réorientée, durant la période de programmation 2000-2006, vers les zones urbaines, le programme Urban 2 ciblant spécifiquement les cités sensibles. Le point sur les avancées enregistrées dans deux villes emblématiques des difficultés mais aussi des atouts (jeunesse, dynamisme, esprit de solidarité) de la Seine-Saint-Denis, La Courneuve et Clichy-sous-Bois.



● L'Europe participe activement à la requalification des cités. Ici à Grigny, dans l'Essonne, avec la construction de bureaux et d'ateliers pour favoriser la création et le développement d'entreprises.

Fonds structurels

L'objectif 1 des fonds structurels européens est de venir en aide aux régions en net retard de développement, avec un PIB par habitant inférieur à 75 % de la moyenne européenne.

L'objectif 2, quant à lui, vise à redynamiser des zones situées dans des régions au niveau de vie proche de la moyenne communautaire, mais qui connaissent des difficultés liées à une reconversion industrielle, à un déclin rural ou à des problématiques urbaines. L'objectif 2 couvre 18 % de la population européenne (18 millions de personnes en France, premier pays bénéficiaire). En Île-de-France, 27 communes étaient concernées, dont 7 pour l'intégralité de leur territoire. Elles se sont partagé une enveloppe initiale de 142 millions d'euros, sur un total de 5,4 milliards d'euros versés à la France.

La Courneuve a joué à fond la carte de l'Europe

Quand l'Île-de-France est devenue éligible à l'objectif 2 de la politique régionale européenne (voir encadré ci-dessus) pour la première fois, en 2000, la municipalité de La Courneuve a tout de suite compris qu'il y avait une opportunité à saisir. Enclavée et relativement pauvre (le revenu moyen y est inférieur de 20 % à la moyenne nationale), la commune a d'ailleurs été entièrement classée en zone éligible. C'est ce qui a poussé le maire, Gilles Poux, à nommer dès 2000 un chargé de mission « spécial fonds européens », rattaché au service économique de la municipalité. Une initiative qui a porté ses fruits. À travers 17 dossiers gérés en direct par la municipalité et 4 en maîtrise d'ouvrage déléguée, La Courneuve a bénéficié en sept ans de 9,2 millions d'euros d'aides européennes. Elles représentent l'équivalent de sept mois de budget annuel d'investissement et ont couvert 35 % des financements. Les deux autres tiers ont été apportés par la Ville (26 %), la Région (11 %),

l'État (14 %), le Département (9 %) et la Caisse des dépôts (6 %). Les actions les plus importantes concernent le quartier de la Tour (en zone franche urbaine). La ville a connu plusieurs opérations de réaménagement d'espaces publics, la restructuration d'un centre commercial et la création d'un pôle économique accueillant une pépinière d'entreprises. Sans oublier l'antenne à La Courneuve de l'École de la seconde chance, l'installation du centre médico-psychologique et le réaménagement d'un stade et de la halle du marché.

Un chargé de mission « spécial fonds européens » à La Courneuve

La commune de Seine-Saint-Denis a nommé dès 2000 un chargé de mission spécialement délégué à l'assistance au montage de projets européens. Il est resté en poste tout au long de la période 2000-2006. L'expérience a été concluante. À même d'expliquer les règles d'usage des subventions en provenance des fonds structurels, le chargé de mission a été l'interlocuteur des services municipaux, des entreprises et des associations. Il les a aidés à traduire leurs projets en direction des instances européennes. À l'arrivée, selon les estimations faites par la commune, les aides ont permis de réaliser en six ans ce qui aurait demandé une dizaine d'années sans les concours européens.

CLAUDE DILAIN,
maire de Clichy-sous-Bois

« Un niveau d'exigence utile »



© DR

« Les critères européens d'attribution des crédits sont parfois vécus comme une contrainte

supplémentaire par les aménageurs, face à la gravité et à l'urgence des situations. Avec un peu de recul, je considère pour ma part que ce niveau d'exigence a plutôt été positif. Nous devons nous montrer professionnels dans le montage des dossiers. Les traces douloureuses d'un urbanisme hâtif, pensé dans l'urgence, s'étalent sous nos yeux en Seine-Saint-Denis. Il faut agir, mais tout ne se règle pas dans la précipitation. »

ALEXANDRA ROY,
habitante de Seine-Saint-Denis

« Une présence trop discrète »



© DR

« L'Union européenne paraît un peu distante par rapport aux problèmes très concrets qui se posent dans le département.

Il faut une heure trente pour venir à Clichy depuis la gare du Nord, c'est plus que pour aller à Bruxelles ! Cela dit, il suffit de se renseigner un peu pour découvrir que l'Europe soutient beaucoup de projets de rénovation. Dommage que sa présence soit signalée en général simplement par un sigle sur un panneau... »

Le programme Urban 2

Urban s'applique aux zones urbaines en difficulté (taux de chômage élevé, architecture délabrée, logement précaire, réseau social insuffisant). Son objectif est de promouvoir un développement urbain durable. Pour la période de programmation budgétaire 2000-2006, l'initiative était dotée d'un budget de 730 millions d'euros au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER). Pour la France, l'aide a atteint près de 102 millions d'euros, répartis entre Bastia (11,8 millions), Bordeaux (9,66), Clichy-Montfermeil (12,88), Grenoble (9,66), Grigny et Viry (12,88), Le Havre (10,74), le Mantois (12,88), Strasbourg (9,66) et le Val de Seine (11,8).

À Clichy-sous-Bois, Urban 2 a produit des résultats visibles

Initée bien avant les émeutes de 2005, la politique de la ville à Clichy-Montfermeil a bénéficié dès 2004 d'un engagement de 400 millions d'euros.

Un tiers était apporté par l'Union européenne, par l'intermédiaire de l'Agence nationale de rénovation urbaine (ANRU). Les deux villes sœurs étaient par ailleurs éligibles

à Urban 2, pour une somme de 12,9 millions d'euros. Les besoins, ici, sont de plusieurs types. L'agglomération manque d'équipements publics et doit composer avec un habitat dégradé. Ces deux dernières années, des opérations de requalification portant sur plusieurs centaines de logements ont été engagées. Le marché



La Maison de la jeunesse à Clichy-sous-Bois a été rénovée avec le soutien de l'UE.

des Coudreaux, le centre commercial du Chêne pointu, le pôle culturel et sportif de Formigé, et la Maison de la jeunesse ont été profondément rénovés ou sont en voie

de l'être. « Les politiques d'aménagement prennent du temps », souligne Stéphane Le Ho, directeur général des services de Clichy, mais nous avançons », avec le soutien de l'Union.

3 QUESTIONS À UN EXPERT



JEAN-CLAUDE GRISONI, directeur du réseau Urban France

« La transformation est totale dans certains quartiers »

efforts. En termes de consommation des budgets, nous atteignons des ratios satisfaisants. La délégation de gestion des fonds aux agglomérations concernées a raccourci les procédures, et la mise en réseau des villes a permis d'harmoniser les critères d'attribution.

Qu'est-ce qui a changé sur le terrain ?

La transformation est totale dans certains quartiers du Havre ou du Mantois. La réputation de

l'Europe s'est améliorée en parallèle. L'Union est vue trop souvent comme une institution lointaine qui dit non. À travers Urban, les populations des quartiers ont mesuré sa capacité à porter des programmes qui améliorent concrètement leur quotidien.

Et que va-t-il se passer maintenant ?

Les fonds structurels pour la période 2007-2013 sont dotés de plus de 335 milliards d'euros. Ils seront affectés largement

aux régions et aux pays dont le PIB est inférieur à 75 % de la moyenne de l'Union. Les aides européennes ne disparaissent pas des quartiers français, mais ils recevront moins d'argent. L'objectif 2 (qui devient le Fonds compétitivité régionale et emploi) devrait continuer de soutenir des actions d'insertion et de requalification. Il faudra encore beaucoup de temps pour consolider les résultats obtenus, peut-être l'équivalent de quatre ou cinq programmes Urban...

Quel est aujourd'hui le bilan du programme Urban 2 en France ?

Il est largement positif. Sans l'apport d'Urban, un certain nombre de réalisations participant à la lutte contre l'exclusion et à la réinsertion sociale n'auraient pas pu se faire. La concentration sur neuf sites jugés prioritaires a permis d'optimiser nos

LE CHIFFRE DU MOIS

51%

DES FRANÇAIS déclarent avoir confiance dans l'Union européenne, soit une hausse de 11 points en six mois ! C'est l'un des résultats les plus spectaculaires de l'Eurobaromètre 67, réalisé au printemps dans 29 pays (les Vingt-Sept, plus la Croatie et la Turquie).

● europa.eu/france



© DR

Le drapeau européen a été hissé sur le toit du ministère des Affaires étrangères, pour le 50^e anniversaire du traité de Rome et le premier défilé de troupes européennes organisé pour la fête nationale. Sur la photo, prise le 13 juillet dernier : Jean-Pierre Jouyet, secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes et Claus Sørensen, directeur général de la Communication de la Commission européenne (devant le drapeau); Yves Gazzo, chef de la Représentation en France de la Commission européenne (2^e à droite).

PATRIMOINE

L'Europe vue
par Vauban

Connu pour ses forteresses érigées au xvii^e siècle, le maréchal de Vauban a également développé une vision européenne singulière. Parcourant l'Europe sans relâche, il a rédigé un « projet de paix » et même évoqué la nécessité d'une monnaie commune aux États de la chrétienté. La Représentation en France de la Commission organise une exposition, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine et du tricentenaire de la mort de Vauban, les 15 et 16 septembre. Un débat sur la politique étrangère et de sécurité commune (PESC) de l'Europe aura également lieu, le 2 octobre, dans le cadre de la Quinzaine européenne du patrimoine et de la défense.

« Vauban, l'Européen », portes ouvertes les 15 et 16 septembre.

● europa.eu/france

« Dix ans de PESC, quelle défense pour l'Europe ? », le 2 octobre.

Inscriptions :

● comm-par-pesc@ec.europa.eu

TÉLÉPHONIE MOBILE

« Roaming » :
baisse de tarifs
en vue

Qui n'a jamais sursauté en découvrant sa facture de téléphone mobile après un séjour à l'étranger ? Le nouveau règlement de l'Union européenne sur le *roaming* devrait couper court à ce cauchemar. Applicable depuis le 30 juillet dernier dans les 27 États membres, il prévoit des baisses des frais d'itinérance, facturés lorsque l'utilisateur d'un portable en déplacement à l'étranger appelle son pays d'origine ou communique sur place. Le règlement de l'UE fixe des plafonds, ou « eurotarifs », qui diminueront progressivement

dans les trois ans à venir. La concurrence devrait cependant inciter les opérateurs à aller en dessous des plafonds fixés, soit 49 et 24 centimes d'euro au maximum par minute pour les appels passés et reçus à l'étranger depuis un portable. Dans les dix-huit mois, la Commission évaluera l'impact de ce règlement. Elle jugera s'il convient ou non de le prolonger, voire d'étendre son champ d'application aux SMS, MMS et aux transferts de données.

● europa.eu/information_society/activities/roaming/index_fr.htm



© DR

LE LIVRE
DU MOISL'EUROPE, NOUVEAU
MONDE DU XXI^e SIÈCLE

L'Europe, cette inconnue, Gérard Montassier,
Les Presses du Village, C. de Bartillat, 18 euros.



L'Union européenne, ce n'est pas seulement l'euro, l'élargissement ou le traité constitutionnel. C'est aussi une démocratie et un modèle de société en devenir. À travers son dernier ouvrage, Gérard Montassier, président de la Fondation internationale pour la civilisation européenne, diplomate et écrivain, met en perspective les défis auxquels est confrontée l'Europe, notre Europe. Nourrie par 30 siècles d'histoire, cette réflexion brillante et passionnée cherche d'abord à montrer comment l'Europe a pris conscience d'elle-même... et comment la France n'a d'autre choix, pour entrer dans la mondialisation, que celui de l'Europe. ● civeurop.org

BENITA FERRERO-WALDNER, commissaire européenne, chargée des Relations extérieures et de la Politique européenne de voisinage

« La voix de la Commission sur la scène internationale »

Pendant des années, elle a œuvré, dans la discrétion, à la libération des infirmières bulgares et du médecin d'origine palestinienne retenus en Libye.

Si nombre de citoyens français ont découvert à cette occasion, fin juillet 2007, le nom de Benita Ferrero-Waldner, la commissaire européenne chargée des Relations extérieures n'est pas pour autant une nouvelle venue sur la scène internationale.

Nommée commissaire aux Relations extérieures en novembre 2004, Benita Ferrero-Waldner a réalisé un parcours remarquable depuis ses débuts dans la diplomatie, en 1984. Pendant dix ans ministre des Affaires étrangères de son pays, elle a également occupé le poste de chef du Protocole de l'ONU de 1992 à 1995. Réputée pour son abord souriant et sa fermeté, elle a représenté le Parti du peuple autrichien (centre-droit) à la présidentielle de 2004 dans son pays, finalement remportée par Heinz Fischer.

Polyglotte (elle parle anglais, français, espagnol et italien, en plus de l'allemand), la commis-



saire s'est fait une règle de travailler en équipe. Sa fonction l'amène en effet à coopérer en permanence avec le haut représentant pour la Poli-

que étrangère et de Sécurité commune de l'Europe, Javier Solana, ainsi qu'avec Olli Rehn, commissaire responsable de l'Élargissement de

EN DATES

1995 à 2004

Secrétaire d'État, puis ministre des Affaires étrangères d'Autriche.

Depuis 2004

Membre de la Commission européenne, chargée des Relations extérieures et de la Politique européenne de voisinage.

l'Union, et Louis Michel, commissaire en charge du Développement et de l'Aide humanitaire. L'heureux dénouement du dossier libyen lui a valu les félicitations publiques de la présidence de l'UE, pour les nombreuses missions de négociation qu'elle a menées à Tripoli ces dernières années. Cette question résolue, Benita Ferrero-Waldner va maintenant faire entendre la voix de la Commission sur la scène internationale dans d'autres dossiers, dont celui, particulièrement complexe, des territoires palestiniens.

© DR

L'EUROPE EN LIGNE

Représentation en France

de la Commission européenne :

● europa.eu/france

Centre d'information sur l'Europe :

● touteleurope.fr

L'EUROPE EN FRANCE – ISSN en cours – Commission paritaire en cours – Le mensuel de la Représentation en France de la Commission européenne – 288, bd Saint-Germain, 75007 Paris – Tél. : 01 40 63 38 00 • Directeur de la publication : Yves Gazzo - Directrice de la rédaction : Laurence de Richemont – Rédacteur en chef : Renaud Soufflot de Magny • Rédaction : Olivier Devillers, Frédéric Magnan, Erwan Seznec • Conception/réalisation : Citizen Press • CITIZEN PRESS - Responsable d'édition : Élodie Martinez – Tél. : 01 53 00 73 16. Impression : Vincent. Les articles publiés dans *L'Europe en France* n'engagent pas la Commission européenne. Abonnement gratuit : comm-par-abonnement@ec.europa.eu